

# Scope 3 – Ressources des fournisseurs

Il est important de sélectionner des ressources et des méthodologies qui correspondent à votre secteur d'activité, à la taille de votre entreprise et à vos exigences en matière de divulgation. Il peut être avantageux de consulter plusieurs ressources et de solliciter les conseils d'un professionnel pour assurer une comptabilité juste et complète des émissions de carbone.

## Comment bien mesurer les émissions de GES de votre entreprise :

### [Protocole des gaz à effet de serre :](#)

Des conseils complets sur la mesure et la divulgation des émissions de GES, offrant des normes et des outils pour la comptabilité au niveau de l'entreprise et des produits.

- [Protocole des GES : Directives – Scope 2](#)
- [Protocole des GES : Directives – Scope 3](#)
- [Protocole des GES : Norme sur les produits](#)
- [Protocole des GES : Formation en ligne](#)

## Divulgation des émissions de GES de votre entreprise :

### [Carbon Disclosure Project \(CDP\) :](#)

Une plateforme permettant de divulguer exclusivement des données environnementales, y compris les émissions de carbone, l'eau et les forêts. Le CDP fournit également des conseils et des ressources pour la mesure, la gestion et la divulgation.

- [CDP : Comment divulguer en tant qu'entreprise](#)

### [Sustainability Accounting Standards Board \(SASB\) :](#)

Relie les entreprises et les investisseurs aux répercussions financières du développement durable. Les normes de la SASB permettent aux entreprises d'identifier, de gérer et de communiquer de l'information financière importante sur le développement durable aux investisseurs.

- [FAQ DE LA SASB](#)

### [ISO 14064 :](#)

Lignes directrices pour la quantification et la divulgation des émissions et des suppressions des GES, offrant un cadre pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un système de comptabilité du carbone.

## Réduction des émissions de GES de votre entreprise – Comment bien établir un objectif fondé sur les données scientifiques :

### [Initiative Science Based Target \(SBT\) :](#)

Offre aux entreprises une démarche clairement définie pour réduire les émissions conformément aux objectifs de l'Accord de Paris.

- [Initiative SBT : Que sont les émissions de Scope 1, 2 et 3?](#)
- [Initiative SBT : Fonctionnement](#)
- [Initiative SBT : Ressources](#)

## Directives propres aux entreprises du secteur de l'alimentation et de l'agriculture

### [Directives sur l'initiative SBT Forest, Land and Agriculture \(FLAG\) :](#)

Offre une compréhension commune, solide et fondée sur les données scientifiques sur la quantité d'émissions liées à la terre qu'une entreprise doit réduire et la rapidité dans laquelle elle doit le faire, conformément à l'Accord de Paris.

### [Protocole des gaz à effet de serre :](#)

Élabore des directives pour clarifier comment certains secteurs peuvent appliquer les normes du Protocole des GES.

- [Directives agricoles](#)
- [Guide du secteur terrestre et des réductions](#)

Pour en savoir plus sur la façon dont vous pouvez #luttercontrelesGES, veuillez écrire à l'adresse [carbonfight@loblaw.ca](mailto:carbonfight@loblaw.ca)